



## Édito

Même si elle va continuer de tousser encore un certain temps, notre économie semble commencer à sortir doucement de son état grippal. Si les gouvernements avaient pu mettre autant d'ardeur dans l'assainissement pérenne des grands mécanismes financiers du monde qu'ils en ont témoigné dans la gestion de la Grippe A, des centaines de nos entreprises disparues seraient encore en activité, et le nombre des demandeurs d'emploi n'aurait pas augmenté de 22 % en un an, en France...

Encore faut-il savoir intervenir au bon moment et avec le bon dosage. Herbert von Karajan disait que « *l'art de diriger consiste à savoir abandonner la baguette pour ne pas gêner l'orchestre* ». Nos gouvernants devraient prendre des leçons de musique ! A vouloir trop tenir la baguette, on annihile l'esprit et l'efficacité de l'initiative. A force de tout vouloir régenter, par "précaution", sans écouter ceux qui sont proches des réalités, on ne fait plus rien et on n'obtient rien de bien. La gestion de la Grippe A, la réforme de la Taxe Professionnelle ou les modalités de la Taxe Carbone en sont de pitoyables exemples.

Quand, par contre, il conviendrait de réglementer à bon escient (crise financière, sommet de Copenhague, TVA sociale...) pour permettre un avenir plus serein et plus juste, on ne va pas jusqu'au bout de la démarche. Question de courage, de vision et de temps.

Par ailleurs, les hommes ne sont pas immuables, et on ne peut pas être tout le temps chef d'orchestre. Il faut savoir passer la main, comme le Maître doit transmettre à l'Apprenti, pour qu'un jour, il lui succède, et continue l'œuvre entreprise. Pour cela, notre devoir est d'anticiper.

Pour nos entreprises, pour nous-mêmes, pour les autres...

Dominique Lemelle ■

**C**rise économique, chômage, conflits sociaux, grippe A (H1N1), rythmes de travail toujours plus soutenus... Notre société crée énormément d'ambiances anxiogènes. En réaction à ces angoisses, nos envies de bien-être se décuplent... et ce marché explose.

Dans l'Aube, le nombre des établissements relevant du secteur du bien-être (tel qu'il est défini par l'INSEE) a progressé de 27 % entre 1999 et 2009, pour atteindre actuellement près de 350 unités. Dans un secteur majoritairement constitué de salons de coiffure, les établissements dispensant des soins de beauté, corporels et des activités sportives sont en plein développement. Rien que sur les trois derniers mois de l'année 2009, la ville de Romilly-sur-Seine a accueilli un club de remise en forme, puis un centre de bronzage et hammam.

L'agglomération troyenne n'est pas en reste, avec l'ouverture récente d'un centre de remise en forme, sur la commune de Rosières-près-Troyes. Sans compter le projet d'hôtellerie et de balnéothérapie, baptisé Vitalparc, qui sortira prochainement de terre à Vendevre-sur-Barse et créera à terme une cinquantaine d'emplois à temps plein.

Si la définition de l'INSEE appliquée au marché aubois du bien-être permet de fournir quelques éléments chiffrés, celle-ci apparaît comme réductrice. Notion subjective et donc complexe à appréhender, le bien-être fait généralement intervenir les concepts de prospérité, de santé, de bonheur. Propre à chaque individu, il dispose de nombreuses ramifications, trouvant racine dans des domaines et activités

très variés (sport, loisirs, respect de l'environnement, alimentation saine et naturelle, moments de partage en famille ou entre amis,...).

Le bien-être trouve aussi sa place dans le milieu professionnel. La mise à disposition, par de plus en plus d'entreprises, de salles de détente et de relaxation permet de créer un environnement propice à l'épanouissement de leurs salariés, contribuant à l'amélioration de leurs performances professionnelles. Le bien-être se positionne ainsi comme un des garants de la bonne santé économique des entreprises. Son effet positif sur la

croissance ne se dément pas. A tel point qu'il figure parmi les principaux sujets de préoccupation du gouvernement français, comme le prouve le rapport Stiglitz\*.

Celui-ci, remis au Président de la République le 14 septembre dernier, propose de développer de nouveaux instruments de mesure de la richesse des nations. Notamment en mettant davantage l'accent sur la mesure du

bien-être de la population, plutôt que sur celle de la production économique.

Bien-être et économie sont intimement liés. Le "score de bonheur" est d'ailleurs plus élevé lorsque les individus ont un emploi, des liens familiaux étroits, une meilleure santé et une meilleure éducation. Par les temps qui courent, et en ce début d'année, c'est ce que l'on peut souhaiter à chacun !

\* Du nom de l'économiste américain ayant reçu le prix Nobel de sa discipline en 2001



Contact : Jérôme Caudron  
Tél. : 03 25 43 70 47  
caudron@troyes.cci.fr



**Directeur de publication** - Serge-François Martinez / **Rédacteur en Chef** - Bruno Rogowski

**Secrétariat de rédaction** : Valérie Ramecourt - **Maquette et mise en page** : Agence Info - **Journalistes** : Laurent Locurcio - Philippe Schilde

**Administration** - Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube - 10 Place Audiffred - BP 706 - 10001 Troyes cedex

Tél. 03 25 43 70 00 - Fax 03 25 43 70 43 - Site Internet : www.troyes.cci.fr

**Impression** : Imprimeries Paton à Saint-André-les-Vergers - **Dessins** : Michel Moyne

**Crédit photos** : Ph. Schilde - L. Locurcio (Agence Info) / Didier Vogel / Trinité photo / DR/

ISSN 0765 4448 - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> bimestre 2010 - Représentant légal : Dominique Lemelle

Toute reproduction de textes et de photos est interdite sans l'accord préalable du directeur de publication

Prix : 2 euros - Tirage : 10500 exemplaires